

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

**CENTRE DE SERVICES
SCOLAIRE DE
CHARLEVOIX**

30 juin 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre de services scolaire de Charlevoix

Les états financiers suivants du **Centre de services scolaire de Charlevoix** constituent un résumé du rapport financier annuel officiel du Centre de services scolaire prescrit par le Ministère de l'Éducation (MEQ) auxquels nous avons joint notre rapport d'auditeur indépendant daté du 13 octobre 2023 et qui se lit comme suit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministère de l'Éducation

Centre de services scolaire de Charlevoix

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre de services scolaire de Charlevoix** (ci-après « Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 4232645627, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé (déficit), l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 4232645627 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, le Centre de service scolaire de Charlevoix a comptabilisé, au 30 juin 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. En lien avec la comptabilisation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le Centre de services scolaire de Charlevoix a comptabilisé une subvention à recevoir. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, à la subvention d'investissement à recevoir, aux produits de subvention d'investissement ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers pour l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la

connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Benoît Côté comptable professionnel agréé inc.¹
La Malbaie, le 13 octobre 2023

¹Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130978

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	882 331	60 878
Subvention de fonctionnement à recevoir	6 021 512	8 823 519
Subvention d'investissement à recevoir	124 412 766	85 038 291
Taxes scolaires à recevoir	242 389	127 532
Débiteurs	1 331 517	995 216
Stocks destinés à la revente	77 983	77 033
Immobilisations destinées à la vente	1 545 329	—
Frais reportés liés aux dettes	331 659	331 897
Total des actifs financiers	134 845 486	95 454 366
PASSIFS		
Emprunts à court terme <i>[note 6]</i>	45 338 173	19 680 706
Créditeurs	14 407 901	10 646 669
Subvention d'investissement reportée <i>[note 8]</i>	114 988 912	79 205 278
Produits reportés <i>[note 7]</i>	838 769	912 897
Provision pour avantages sociaux futurs	2 361 799	2 198 119
Dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire <i>[note 9]</i>	44 170	—
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention <i>[note 10]</i>	67 195 748	64 721 467
Autres passifs	5 219 609	5 995 714
Total des passifs	250 395 081	183 360 850
Dettes nettes	(115 549 595)	(87 906 484)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles <i>[note 5]</i>	115 357 501	82 369 904
Stocks de fournitures	282 869	228 440
Frais payés d'avance	157 421	110 409
Total des actifs non financiers	115 797 791	82 708 753
Excédent (déficit) accumulé	248 196	(5 197 731)

Passif éventuel, Obligations contractuelles, Opérations entre apparentés et Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations *[notes 11, 12, 13 et 14]*

Voir les notes complémentaires aux états financiers

Au nom du Centre de services scolaire,

_____, directrice générale

_____, directrice des ressources financières et des technologies de l'information

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
Solde au début de l'exercice déjà établi	(573 640)	(1 375 459)
Redressement affecté aux exercices antérieurs suite à l'adoption d'une nouvelle norme comptable <i>[note 3]</i>	(4 624 091)	(4 363 408)
Solde redressé	(5 197 731)	(5 738 867)
Déduire		
Surplus de l'exercice	5 445 927	541 136
Solde à la fin de l'exercice	248 196	(5 197 731)

Voir les notes complémentaires aux états financiers

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
PRODUITS		
Subvention de fonctionnement du MEQ <i>[Annexe I]</i>	55 355 116	49 406 773
Subvention d'investissement du MEQ <i>[Annexe I]</i>	3 568 191	213 118
Autres subventions et contributions <i>[Annexe I]</i>	62 846	351 975
Taxes scolaires <i>[Annexe II]</i>	3 902 500	3 674 501
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours <i>[Annexe II]</i>	187 516	595 351
Ventes de biens et services <i>[Annexe II]</i>	3 410 301	2 790 636
Divers <i>[Annexe II]</i>	918 349	751 105
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 876 129	4 236 826
	72 280 948	62 020 285
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation <i>[Annexe III]</i>	26 069 311	24 873 857
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation <i>[Annexe IV]</i>	17 935 133	16 033 749
Services d'appoint <i>[Annexe V]</i>	7 110 755	6 169 718
Activités administratives <i>[Annexe VI]</i>	3 848 851	3 336 086
Activités relatives aux biens meubles et immeubles <i>[Annexe VII]</i>	7 965 666	7 415 318
Activités connexes <i>[Annexe VIII]</i>	3 741 625	2 638 945
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	163 680	21 318
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	—	990 158
	66 835 021	61 479 149
Surplus de l'exercice	5 445 927	541 136

Voir les notes complémentaires aux états financiers

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
Dette nette au début de l'exercice déjà établi	(81 910 770)	(68 586 094)
Redressement affecté aux exercices antérieures suite à l'adoption d'une nouvelle norme comptable [note 3]	(5 995 714)	(5 792 358)
Solde redressé	(87 906 484)	(74 378 452)
Surplus de l'exercice	5 445 927	541 136
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 089 308)	(18 384 395)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 556 382	3 351 030
Produits d'aliénation d'immobilisations corporelles	—	(654)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	—	990 158
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations Destinées à la revente	1 545 329	—
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(32 987 597)	(14 043 861)
Variation des stocks de fournitures	(54 429)	6 628
Variation des frais payés d'avance	(47 012)	(31 935)
	(101 441)	(25 307)
Augmentation de la dette nette	(27 643 111)	(13 528 032)
Dette nette à la fin de l'exercice	(115 549 595)	(87 906 484)

Voir les notes complémentaires aux états financiers

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus de l'exercice	5 445 927	541 136
Éléments n'affectant pas les liquidités :		
Provision pour avantages sociaux futurs	163 680	21 318
Provision pour créances douteuses	7 541	(4 060)
Stocks de fournitures	(54 429)	6 628
Frais payés d'avance	(47 012)	(31 935)
Variation des frais reportés liés aux dettes	238	(11 211)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 556 382	3 351 030
Provision pour révision d'estimations des obligations liées à la mise hors services d'immobilisations	986 769	—
Charges de désactualisation	210 664	203 356
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 876 129	4 236 826
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	—	990 158
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement	(7 399 909)	(5 246 867)
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	7 745 980	4 056 379
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles [note 5]	(35 100 445)	(16 569 687)
Produits d'aliénation d'immobilisations corporelles	—	(654)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(35 100 445)	(16 570 341)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	7 194 593	8 908 795
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(4 720 312)	(4 146 055)
Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de l'organisme scolaire	50 000	—
Remboursement de dettes à la charge de l'organisme scolaire	(5 830)	—
Variation des emprunts temporaires	25 657 467	7 480 706
Liquidités provenant des activités de financement	28 175 918	12 243 446
Augmentation (diminution) des liquidités	821 453	(270 516)
Liquidités au début de l'exercice	60 878	331 394
Encaisse à la fin de l'exercice	882 331	60 878

Voir les notes complémentaires aux états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

1. STATUT

Le Centre de services scolaire est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre de services scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Produits

Les produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les produits qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des produits qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de produits reportés.

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans la période où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les produits de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le produit relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subvention d'investissement reportée affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de produits au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les produits de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les produits tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations corporelles pour l'exercice.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Frais reportés liés aux dettes

Les frais reportés liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Passifs

Produits reportés

Les sommes reçues concernant des produits qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de produits reportés au passif.

Des produits peuvent être comptabilisés à titre de produits reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à la période ou aux périodes dans lesquelles les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert tel que le remboursement des ressources transférées.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnées par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le Centre de services scolaire de Charlevoix à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, le Centre de services scolaire de Charlevoix est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé	10 ou 20 ans
Manuels scolaires	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de produits reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux produits dans l'année d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks qui se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières sont présentés à titre d'actifs non financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours de la ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Instruments financiers

Au 1^{er} avril 2013 est entrée en vigueur la norme comptable de l'ICCA pour le secteur public SP 3450 Instruments financiers. Son application implique l'évaluation à leur juste valeur des instruments financiers dérivés et des placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. La variation de la période des justes valeurs de ces instruments financiers engendre des gains et pertes non réalisés qui doivent être présentés dans un nouvel état financier, appelé État des gains et des pertes de réévaluation, jusqu'à leur décomptabilisation par extinction ou par revente.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, le Ministère de l'Éducation détermine le format du rapport financier applicable aux Centres de services scolaire. Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023, le Ministère a convenu de ne pas inclure le nouvel état financier requis puisqu'il estime peu ou non probable qu'un Centre de services scolaire détienne des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur considérant les limitations imposées par la Loi sur l'instruction publique en ce sens.

- Le Centre de services scolaire ne détient pas au 30 juin 2023 et n'a pas détenu au cours de la période d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou de perte de réévaluation.

Opérations inter-entités

Les opérations inter-entités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations inter-entités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Actifs éventuels

Le Centre de services scolaire applique la norme SP3320, Actifs éventuels, qui comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels dont la réalisation est probable. Puisque le Centre de services scolaire n'avait aucun actif éventuel probable à la date des états financiers, aucune information n'est présentée.

3. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS SUITE À L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

Adoption d'une nouvelle norme comptable

Le 1^{er} juillet 2022, le Centre de services scolaire de Charlevoix a adopté le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Il établit également les informations à fournir à l'égard de ce passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

3. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS SUITE À L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE [SUITE]

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée, c'est-à-dire que :

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtiments comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999;
- les hypothèses et les taux d'actualisation utilisés ont été établis à la date d'application initiale de la norme, le 1er avril 2022.

Cette nouvelle application a eu des répercussions sur les composantes suivantes de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités, sur l'état de la situation financière et sur l'état de la variation de la dette nette des exercices financiers terminés le 30 juin 2023 et 30 juin 2022.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à subventionner la valeur des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ayant pris naissance avant le 1^{er} avril 2022 ainsi que les sommes requises afin de pourvoir aux révisions de ces obligations et aux dépenses de désactualisation et d'indexation liées à ces obligations. Cette subvention a été comptabilisée en conformité avec la norme sur les paiements de transfert.

ÉTAT DES RÉSULTATS	2023	2022
Produits		
Subvention d'investissement	3 501 909	—
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 390 173	—
Total des revenus	4 892 082	—
Charges		
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	267 991	260 683
Excédent (Déficit) de l'exercice liés aux activités	4 624 091	(260 683)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

3. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS SUITE À L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE [SUITE]

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS	2023	2022
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités au début	(4 624 091)	(4 363 408)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités à la fin	—	(4 624 091)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2023	2022
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	—	—
Subvention d'investissement à recevoir	5 219 609	—
Subvention d'investissement reportée	(327 527)	—
Total des actifs financiers	4 892 082	—
Passifs		
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	5 219 609	(5 995 714)
Actifs financiers nets (dette nette)	(327 527)	(5 995 714)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	327 527	1 371 623
Excédent (déficit) accumulé à la fin	—	(4 624 091)

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	2023	2022
Actifs financiers nets (dette nette) au début	(5 995 714)	(5 792 358)
Excédent (Déficit) de l'exercice	4 624 091	(260 683)
Immobilisations corporelles	1 044 096	57 327
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin	(327 527)	(5 995 714)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

4. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022 [redressé]	
	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Coût \$	Amortissement accumulé \$
Terrains	961 181	—	927 715	—
Aménagements de terrains	2 631 820	1 088 934	2 525 099	951 064
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	152 485 173	43 361 268	118 713 554	42 955 778
Obligations liées à la mise hors service d'immobi- lisations	1 717 701	1 390 174	2 704 469	1 332 846
Améliorations locatives	172 843	172 843	172 843	172 843
Matériel et équipement	5 004 478	2 147 077	3 894 384	1 686 895
Équipement spécialisé	762 844	419 084	796 129	435 037
Manuels scolaires	17 969	17 969	58 319	51 624
Documents de bibliothèque	197 728	94 064	210 883	183 031
Réseaux de télécommunications	360 976	297 681	360 976	279 632
Développement informatique	102 006	68 124	102 006	47 723
	164 414 719	49 057 218	130 466 377	48 096 473
Amortissement accumulé	49 057 218		48 096 473	
Valeur nette	115 357 501		82 369 904	

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 7 869 766 \$ [3 894 134 \$ au 30 juin 2022] qui est inclus dans les créditeurs. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

6. EMPRUNTS À COURT TERME

Le Centre de services scolaire dispose de crédits bancaires selon des montants maximaux variant à chaque mois en fonction des autorisations émises par le Ministère de l'Éducation. Au 30 juin 2023, le montant autorisé se chiffrait à 45 338 173 \$ [28 975 607 \$ au 30 juin 2022]. Les acceptations bancaires, échéant le 30 juin 2023, portent intérêts au taux préférentiel [6,95 % au 30 juin 2023 et 3,70 % au 30 juin 2022] et sont garanties par le Ministère de l'Éducation. Les emprunts temporaires portent intérêts au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % [4,92 % au 30 juin 2023 et 2,222 % au 30 juin 2022].

7. PRODUITS REPORTÉS

	Solde au début \$	Augmentation \$	Diminution de l'exercice \$	Solde à la fin \$
Opérations	912 897	1 181 854	1 255 982	838 769

8. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

	Solde au début \$	Augmentation \$	Diminution de l'exercice \$	Solde à la fin \$
	79 205 278	40 659 763	4 876 129	114 988 912

9. DETTE À LONG TERME À LA CHARGE DE L'ORGANISME SCOLAIRE

	2023 \$	2022 \$
Caisse Desjardins du fleuve et des montagnes, 6,050 %, remboursable en versements mensuels en capital et intérêts de 968 \$, échéant en 2028	44 170	—

Le capital à rembourser sur cet emprunt à long terme au cours des cinq prochains exercices se chiffre à :

9 193 \$	en	2024
9 765 \$	en	2025
10 373 \$	en	2026
11 018 \$	en	2027
3 821 \$	en	2028

Centre de services scolaire de Charlevoix

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2023 \$	2022 \$
Billets		
3,271 %, remboursable en versements annuels de 264 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 3 451 000 \$ en septembre 2024	3 715 000	3 979 000
2,944 %, remboursable en versements annuels en capital de 731 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 3 160 000 \$ en septembre 2024	3 891 000	4 622 000
3,21 %, remboursable en versements annuels en capital de 338 000 \$ plus les intérêts, échéant en mars 2041	6 084 000	6 422 000
2,369 %, remboursable en versements annuels en capital de 584 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2027	3 300 000	3 884 000
1,972 %, remboursable en versements annuels en capital de 397 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2026	7 543 000	7 940 000
1,9928 %, remboursable en versements annuels en capital de 257 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 2 933 000 \$ en octobre 2024, échéant en 2025	3 190 000	3 447 000
3,17 %, remboursable en versements annuels en capital de 149 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2038	2 231 000	2 380 000
2,933 %, remboursable en versements annuels en capital de 252 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2042	5 040 000	5 292 000
3,331 %, remboursable en versements annuels en capital de 263 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 274 000 \$ en novembre 2043	5 534 000	5 797 000
2,267 %, remboursable en versements annuels en capital de 301 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2045	6 622 000	6 923 000
2,201 %, remboursable en versements annuels en capital de 185 980 \$ plus les intérêts, échéant en 2046	4 277 542	4 463 522
0,688 %, remboursable en versements annuels en capital de 240 075 \$ plus les intérêts, échéant en 2024	240 075	480 150
2,788 %, remboursable en versements annuels en capital de 326 501 \$ plus les intérêts, échéant en 2047	7 836 025	8 162 526
1,492 %, remboursable en versements annuels en capital de 248 756 \$ plus les intérêts, échéant en 2025	497 513	746 269
Solde à reporter	60 001 155	64 538 467

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION [SUITE]

	2023 \$	2022 \$
Solde reporté	60 001 155	64 538 467
4,168 %, remboursable en versements annuels en capital de 263 623 \$ plus les intérêts, échéant en 2048	6 590 566	—
3,886 %, remboursable en versements annuels en capital de 201 342 \$ plus les intérêts, échéant en 2026	604 027	—
0,737 %, remboursé au cours de l'exercice	—	183 000
	67 195 748	64 721 467

Le capital à rembourser sur les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices se chiffre à :

5 002 277 \$	en	2024
13 054 202 \$	en	2025
3 261 446 \$	en	2026
9 979 104 \$	en	2027
2 079 104 \$	en	2028

11. PASSIF ÉVENTUEL

Le règlement futur des divers griefs concernant des membres du personnel pourrait entraîner des déboursés totalisant au plus 25 194 \$ et ce, dans l'hypothèse où tous les employés concernés obtiendraient gain de cause. Aucune provision n'a été inscrite aux états financiers relativement au passif éventuel.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Centre de services scolaire est partie à diverses ententes de biens et services dont les montants à payer jusqu'à l'expiration des contrats se détaillent ainsi :

	Durée initiale	Échéances	Versements estimatifs			Total \$
			2024 \$	2025 \$	2026 \$	
Rénovation des immeubles	N/A	diverses	8 948 131	—	—	8 948 131
Fibre optique et téléphonie IP	N/A	diverses	43 025	43 025	43 025	129 075
Entretien ménager	3 ans	diverses	945 949	652 796	427 484	2 026 229
Solde à reporter			9 937 105	695 821	470 509	11 103 435

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES [SUITE]

Le Centre de services scolaire est parti à diverses ententes de biens et services dont les montants à payer jusqu'à l'expiration des contrats se détaillent ainsi :

	Durée initiale	Échéances	Versements estimatifs			Total \$
			2024 \$	2025 \$	2026 \$	
Solde reporté			9 937 105	695 821	470 509	11 103 435
Déneigement	3 ans	diverses	129 440	124 481	—	253 921
Entretien spécialisé -immeubles et autres	2 ans	2024	531 052	—	—	531 052
Services profes- sionnels et spécialisés	3 ans	2025	1 750 561	1 571 892	—	3 322 453
Transport scolaire	5 ans	2026	4 463 675	4 715 873	4 982 319	14 161 867
			16 811 833	7 108 067	5 452 828	29 372 728

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Les principaux dirigeants sont la directrice générale et les directeurs de services du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

14. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICES D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Centre de services scolaire de Charlevoix concernent le désamiantage des bâtiments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

14. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICES D'IMMOBILISATIONS [SUITE]

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023	2022
	Désamiantage	Total
Solde au début	5 995 714	—
Nouvelles obligations de mise hors service	—	5 792 358
Charge de désactualisation	210 664	203 356
Révision des estimations	(986 769)	—
Solde à la fin	5 219 609	5 995 714

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations concernant le désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

	Désamiantage
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	5,54 %
Période d'actualisation	De 15 ans à 40 ans
Taux d'inflation	2,93 %

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 7 821 484 \$ (8 808 253 \$ au 30 juin 2022).

Une contribution financière de 5 219 609 \$ a été octroyée au Centre de services scolaire de Charlevoix relativement à ses obligations liées à la mise hors service. De ce montant, 4 892 082 \$ ont été constatés dans les produits. Le solde de 327 527 \$ a été inscrit dans les produits reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2023

13 GESTION DU RISQUE

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses comptes à recevoir des usagers. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses comptes à recevoir des usagers et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle de la dette à long terme (proportion de la dette portant intérêt à taux fixe par rapport à la proportion de la dette portant intérêt à taux variable), les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

PRODUITS SUBVENTIONS

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Subvention de fonctionnement du Ministère de l'Éducation (MEQ)		
Formation générale des jeunes, des adultes et formation professionnelle	44 299 233	42 900 985
Équilibre fiscal	4 988 119	5 145 051
Service de la dette		
Intérêts et autres	3 038 511	1 736 661
Transport scolaire	2 565 973	2 061 042
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	319 548	(2 386 840)
Ajustement de la subvention pour le transport scolaire de l'année précédente	—	174
Provision pour perfectionnement conventionné	38 693	(659)
Ajustement des autres subventions de fonctionnement reportées	105 039	(49 641)
	55 355 116	49 406 773
Subvention d'investissement du ministère de l'Éducation (MEQ)		
Dépenses d'investissement non capitalisables	66 282	213 118
Charges de désactualisation – obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 501 909	—
	3 568 191	213 118
Autres subventions et contributions		
Subventions du gouvernement provincial – charges de fonctionnement	5 643	293 895
Subventions du gouvernement fédéral – charges de fonctionnement	57 203	58 080
	62 846	351 975

Voir les notes complémentaires aux états financiers

PRODUITS AUTRES

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Taxes scolaires		
Subventions tenant lieu de la taxe scolaire	7 741	7 851
Taxe scolaire – année courante	3 801 765	3 631 089
Taxe scolaire – années antérieures	92 994	35 561
	3 902 500	3 674 501
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours		
Revenus – cours en formation professionnelle (Services aux entreprises)	187 516	595 351
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	287 587	278 099
Surveillance et transport du midi	192 170	214 383
Services de garde	1 228 639	1 173 114
Autres activités chargées aux parents	444 039	264 341
Autres ventes de biens et services	1 257 866	860 699
	3 410 301	2 790 636
Divers		
Location d'immeubles ou de biens meubles	92 445	84 331
Participation financière d'organismes – charges de fonctionnement	602 384	306 545
Terrains reçus à titre gratuit	—	99 481
Publicité et commandites	43 331	32 071
Prêts de service	91 252	197 960
Recouvrement des dépenses des années antérieures	19 114	5 160
Autres	69 823	25 557
	918 349	751 105

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Éducation préscolaire		
Rémunération	2 166 732	2 167 261
Contributions de l'employeur	245 640	245 637
Fournitures et matériel	31 534	16 645
Services, honoraires et contrats	75	58
Charges d'investissement non capitalisables	3 219	214
Autres charges	186	—
	2 477 386	2 429 815
Enseignement primaire		
Rémunération	9 271 475	8 849 754
Contributions de l'employeur	1 047 612	977 661
Frais de déplacement	18 265	24 984
Fournitures et matériel	77 766	71 683
Services, honoraires et contrats	16 532	13 440
Charges d'investissement non capitalisables	2 588	6 609
Autres	8 178	1 145
	10 442 416	9 945 276
Enseignement secondaire général		
Rémunération	6 606 678	6 163 761
Contributions de l'employeur	735 732	674 519
Frais de déplacement	3 650	3 373
Fournitures et matériel	146 710	114 419
Services, honoraires et contrats	158 886	78 898
Charges d'investissement non capitalisables	15 669	19 892
Autres	121 174	54 195
	7 788 499	7 109 057
Formation professionnelle		
Rémunération	774 983	820 884
Contributions de l'employeur	91 974	92 357
Frais de déplacement	7 164	11 037
Fournitures et matériel	119 497	174 352
Services, honoraires et contrats	96 433	313 647
Charges d'investissement non capitalisables	3 589	—
Autres	459	332
	1 094 099	1 412 609
Solde à reporter	21 802 400	20 896 757

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**CHARGES
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET
DE FORMATION [SUITE]**

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Solde reporté	21 802 400	20 896 757
Enseignement particulier		
Rémunération	1 457 351	1 377 407
Contributions de l'employeur	159 218	150 141
Frais de déplacement	1 300	516
Fournitures et matériel	27 792	16 804
Services, honoraires et contrats	4 511	823
Charges d'investissement non capitalisables	1 933	896
Autres	12 622	4 362
	1 664 727	1 550 949
Formation des adultes		
Rémunération	1 099 969	990 092
Contributions de l'employeur	126 473	118 459
Frais de déplacement	9 350	991
Fournitures et matériel	22 031	14 234
Services, honoraires et contrats	1 373 575	1 301 633
Charges d'investissement non capitalisables	—	682
Autres	786	60
	2 632 184	2 426 151
	26 069 311	24 873 857

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA FORMATION

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Gestion des écoles et des centres		
Rémunération	3 427 091	3 102 815
Contributions de l'employeur	440 157	382 152
Frais de déplacement	19 410	13 107
Fournitures et matériel	214 704	175 826
Services, honoraires et contrats	98 033	85 927
Charges d'investissement non capitalisables	2 471	1 742
Autres	2 604	3 900
	4 204 470	3 765 469
Moyens d'enseignement		
Rémunération	1 194 928	995 364
Contributions de l'employeur	155 788	125 389
Frais de déplacement	18 500	11 759
Fournitures et matériel	141 387	129 022
Services, honoraires et contrats	185 408	234 076
Charges d'investissement non capitalisables	74 768	80 059
	1 770 779	1 575 669
Services complémentaires		
Rémunération	5 277 071	4 845 043
Contributions de l'employeur	665 326	600 436
Frais de déplacement	30 223	21 580
Fournitures et matériel	44 533	43 115
Services, honoraires et contrats	54 402	40 803
Charges d'investissement non capitalisables	—	366
Autres	7 957	12 891
	6 079 512	5 564 234
Solde à reporter	12 054 761	10 905 372

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA FORMATION [SUITE]

Exercice terminé le 30 juin

	2023 \$	2022 \$
Solde reporté	12 054 761	10 905 372
Services pédagogiques et de formation d'appoint		
Rémunération	2 270 516	2 139 300
Contributions de l'employeur	271 622	252 601
Frais de déplacement	7 190	8 846
Fournitures et matériel	18 806	11 588
Services, honoraires et contrats	66 559	32 953
Charges d'investissement non capitalisables	4 046	601
Autres	2 819	73
	2 641 558	2 445 962
Animation et développement pédagogique		
Rémunération	1 062 511	1 169 082
Contributions de l'employeur	123 182	136 076
Frais de déplacement	20 623	15 038
Fournitures et matériel	32 719	39 843
Services, honoraires et contrats	79 964	19 962
Charges d'investissement non capitalisables	995	4 592
Autres charges	2 145	3 365
	1 322 139	1 387 958
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement		
Rémunération	30 092	42 207
Contributions de l'employeur	3 816	5 094
Frais de déplacement	30 624	22 774
Fournitures et matériel	27 721	26 581
Services, honoraires et contrats	52 295	47 248
Charges d'investissement non capitalisables	243	814
	144 791	144 718
Activités sportives, culturelles et sociales		
Rémunération	464 496	343 942
Contributions de l'employeur	57 382	42 485
Frais de déplacement	19 337	10 746
Fournitures et matériel	389 811	205 056
Services, honoraires et contrats	366 374	308 315
Charges d'investissement non capitalisables	22 939	12 625
Autres	451 545	226 570
	1 771 884	1 149 739
	17 935 133	16 033 749

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES SERVICES D'APPOINT

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Services alimentaires		
Rémunération	166 911	145 977
Contributions de l'employeur	21 870	18 626
Frais de déplacement	298	358
Fournitures et matériel	521 497	364 198
Services, honoraires et contrats	9 727	7 540
Charges d'investissement non capitalisables	1 198	181
	721 501	536 880
Transport scolaire		
Services, honoraires et contrats	4 445 983	3 718 269
Autres	—	201 861
	4 445 983	3 920 130
Services de garde		
Rémunération	1 626 422	1 401 495
Contributions de l'employeur	210 995	177 531
Frais de déplacement	4 380	2 898
Fournitures et matériel	63 767	95 011
Services, honoraires et contrats	20 067	10 233
Charges d'investissement non capitalisables	11 106	13 996
Autres	6 534	11 544
	1 943 271	1 712 708
	7 110 755	6 169 718

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Conseil d'administration, conseil des commissaires et comités		
Rémunération	7 995	15 834
Contributions de l'employeur	570	1 148
Frais de déplacement	3 349	2 441
Fournitures et matériel	4 582	5 354
Services, honoraires et contrats	6 420	18 223
Autres	—	100
	22 916	43 100
Gestion		
Rémunération	2 245 766	1 918 268
Contributions de l'employeur	278 210	239 841
Frais de déplacement	32 061	10 953
Fournitures et matériel	48 672	45 647
Services, honoraires et contrats	406 661	406 942
Charges d'investissement non capitalisables	2 127	54
Autres	49 350	22 872
	3 062 847	2 644 577
Services corporatifs		
Rémunération	389 986	263 648
Contributions de l'employeur	47 941	33 531
Frais de déplacement	7 523	7 156
Fournitures et matériel	29 929	42 752
Services, honoraires et contrats	232 129	254 943
Charges d'investissement non capitalisables	15 815	25 749
	723 323	627 779
Perfectionnement		
Rémunération	155	—
Contributions de l'employeur	13	—
Frais de déplacement	11 480	1 906
Fournitures et matériel	91	529
Services, honoraires et contrats	28 026	18 195
	39 765	20 630
	3 848 851	3 336 086

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**CHARGES
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS
MEUBLES ET IMMEUBLES**

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
Entretien et amortissement des biens meubles		
Fournitures et matériel	23 123	15 811
Services, honoraires et contrats	17 621	12 839
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	1 164 548	1 041 474
	1 205 292	1 070 124
Conservation et amortissement des biens immeubles		
Rémunération	746 326	607 443
Contributions de l'employeur	98 497	78 603
Frais de déplacement	64 627	52 588
Fournitures et matériel	292 493	249 514
Services, honoraires et contrats	632 932	479 291
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	2 437 747	2 355 420
Autres	211 044	203 671
	4 483 666	4 026 530
Entretien ménager		
Rémunération	261 209	249 683
Contributions de l'employeur	33 958	31 751
Frais de déplacement	—	1 083
Fournitures et matériel	42 834	63 156
Services, honoraires et contrats	1 007 046	960 368
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	2 899	1 174
	1 347 946	1 307 215
Consommation énergétique		
Fournitures et matériel	873 745	865 645
Services, honoraires et contrats	—	810
	873 745	866 455
Solde à reporter	7 910 649	7 270 324

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS
MEUBLES ET IMMEUBLES [SUITE]

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	[redressé] \$
Solde reporté	7 910 649	7 270 324
Protection et sécurité		
Rémunération	3 355	4 427
Contributions de l'employeur	405	498
Frais de déplacement	—	77
Fournitures et matériel	6 871	4 237
Services, honoraires et contrats	394	85
	11 025	9 324
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables		
Rémunération	17 533	—
Contributions de l'employeur	2 258	—
	19 791	—
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable		
Rémunération	1 747	—
Contributions de l'employeur	230	—
Frais de déplacement	408	—
Fournitures et matériel	11 452	22 880
Services, honoraires et contrats	10 364	39 233
	24 201	62 113
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables		
Rémunération	—	28 468
Contributions de l'employeur	—	5 027
Services, honoraires et contrats	—	40 062
	—	73 557
	7 965 666	7 415 318

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES ACTIVITÉS CONNEXES

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Résidences d'enseignants		
Fournitures et matériel	156	—
Services, honoraires et contrats	14 549	—
Charges d'investissement non capitalisables	184	—
	14 889	—
Financement		
Intérêts sur les emprunts à long terme sujets à une subvention	1 854 216	1 646 510
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	38 831	36 584
Frais, pénalités de retard, intérêts sur créditeurs et autres	1 816	9 871
Intérêts sur emprunts à court terme sujets à une subvention	1 186 208	67 763
Intérêts sur emprunts à court terme	93 483	96 135
	3 174 554	1 856 863
Projets spéciaux		
Rémunération	45 403	10 955
Contributions de l'employeur	5 030	1 544
Frais de déplacement	2 115	205
Fournitures et matériel	20 632	7 726
Services, honoraires et contrats	17 860	17 458
Charges d'investissement non capitalisables	2 617	—
Autres	833	—
	94 490	37 888
Rétroactivité		
Rémunération	15 883	345 632
Contributions de l'employeur	10 419	535
	26 302	346 167
Sécurité d'emploi		
Rémunération	—	611
Contributions de l'employeur	—	73
	—	684
Prêts de services		
Rémunération	180 352	164 243
Contributions de l'employeur	18 899	16 752
	199 251	180 995
Variation des provisions		
Pour créances douteuses sur débiteurs	8 661	595
Solde à reporter	3 518 147	2 423 192

**CHARGES
ACTIVITÉS CONNEXES [SUITE]**

Exercice terminé le 30 juin

	2023	2022
	\$	\$
Solde reporté	3 518 147	2 423 192
Autres activités connexes		
Fournitures et matériel	222 917	215 633
Services, honoraires et contrats	457	109
Autres	104	11
	223 478	215 753
	3 741 625	2 638 945

Voir les notes complémentaires aux états financiers